

Vendredi 20 juin 2025

Biodiversité Découverte du parc des Tanneurs



Travaux parc des Tanneurs © Arnaud Louvry Rennes Ville et Métropole

Sommaire

Situation géographique du parc

Histoire du parc des Tanneurs

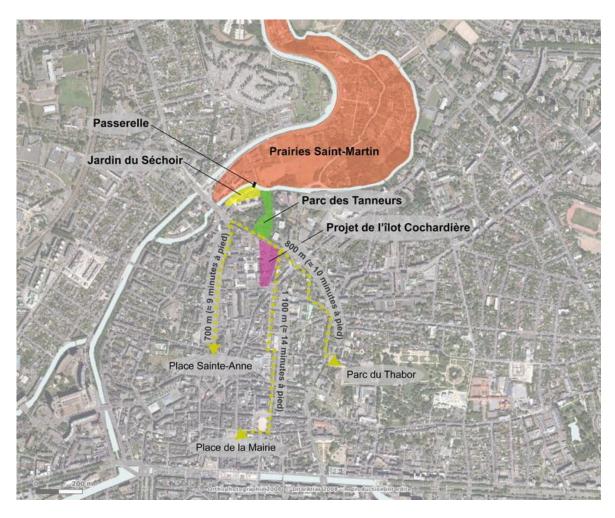
Projet de réaménagement

Un patrimoine végétal à protéger

Programme de l'inauguration du parc, samedi 21 juin

Situation géographique du parc

Situé en bordure de l'Ille, entre l'Hôtel Dieu et les Prairies Saint Martin, le parc des tanneurs s'étend sur environ 1,1 hectare. Bien qu'il soit un parc de quartier, son emplacement stratégique, à proximité du centre-ville, en fait aussi un lieu important pour l'organisation urbaine. Il est facilement accessible à pied (à 700 mètres de la place Sainte Anne, soit à 9 minutes à pied) et contribue à la trame verte de la ville à travers la constitution d'un réseau de parcs et de cheminements.



Environnement proche du parc des Tanneurs

Histoire du parc des Tanneurs

L'histoire du parc des Tanneurs est riche. Les fouilles archéologiques réalisées par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) ont révélé la **présence de vestiges** d'une domus antique du 1^{er} siècle (murs avec des joints tirés au fer, traces de fondations, vestiges d'hypocaustes, sols en béton de chaux, etc.) et d'une nécropole du Haut Moyen-Âge (présence de sépultures, ossements, petit gobelet en verre, etc.). Ces vestiges témoignent de son emplacement stratégique en promontoire sur la vallée de l'Ille.

Au fil des siècles, le site a été transformé, notamment par l'exploitation de carrières et l'installation des tanneries au XVII^{ème} siècle. Au XIX^{ème} siècle, le parc devient un jardin d'agrément, puis appartient à plusieurs familles de tanneurs. Classé en 1968, il est racheté par la ville en 1999 qui y entreprend des travaux pour sécuriser et valoriser son patrimoine.

Le parc possède également un **patrimoine architectural remarquable**. La villa du XIXème siècle est classée dans le PLU (Plan local d'urbanisme) "élément de grande qualité patrimoniale" témoignant de l'intérêt architectural qu'elle présente.

Cet écrin de verdure détient également un patrimoine végétal varié comprenant plus de 210 arbres classés en EBC (Espace boisé classé) dans le PLU (Plan local d'urbanisme) et protégés. On y retrouve notamment les essences suivantes : châtaignier, arbre aux quarante écus (*Ginkgo biloba*), chêne pédonculé, sapin bleu, marronnier, chêne, if, cèdre bleu, cephalotaxus de Chine, séquoia géant, séquoia toujours vert, charme commun, cyprès méditerranéen, hêtre commun, alisier des bois, chêne vert, marronnier rouge, sophora pleureur, etc. La partie haute du parc présente davantage d'espèces d'origine horticole, alors que dans la partie basse on retrouve à la fois des espèces horticoles et de la végétation spontanée.

Quelques repères par date pour la Ville de Rennes :

• 1999

La Ville de Rennes rachète la propriété à la famille Bolelli.

Avant l'ouverture au public, des travaux sont organisés pour assurer la sécurité des visiteurs : élagage, taille, suppression et évacuation des bois morts, câblage d'un chêne vert, réalisation d'aménagements (bancs, cheminements...), etc. Le parc ouvre le 8 octobre 1999.

La Ville de Rennes choisit l'appellation "Parc des Tanneurs", afin de rappeler l'importance de cette industrie qui a duré environ un siècle et demi (familles Brisou, Pinault, Bolelli...).

• 1999 à 2004

La Ville de Rennes procède à d'importants travaux de rénovation du patrimoine bâti qui permettent à la Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe (CRPM) de s'y installer en 2000. Les locaux de la CRPM se trouvent aujourd'hui encore dans la villa du parc des Tanneurs et sont occupés par deux autres associations au rez-de-chaussée.

• 2012

Une étude est confiée au bureau d'étude INEX dont l'objectif est un diagnostic complet du parc et la réalisation d'un projet de requalification.

• 2016

Les garages de la serre et du chenil sont démolis. Les travaux d'aménagement sont stoppés avant leur commencement pour permettre la réalisation de fouilles sur le secteur de l'ancien potager du parc.

• 2018

Les études de requalification du parc sont reprises en régie par la Direction des jardins.

• 2019 à 2021

Requalification par secteur du parc : d'abords les coteaux, puis la zone humide.

• 2023 à 2024

Requalification des secteurs :

Le jardin archéologique avec la restauration des vestiges et l'aménagement des abords et des abords de la villa. Dans la clairière la construction d'un sanitaire et le percement du mur Saint Martin pour créer une nouvelle entrée. Une œuvre d'art urbaine est créée et une aire ludique est réalisée.

Pour l'INRAP:

• 1962

Des fouilles succinctes ont lieu lors de la mise en place d'une citerne enterrée.

• 1969-1970

Fouilles archéologiques, données imprécises.

• 2001

Fouilles adjacente à la serre, emplacement de l'ancien potager.

• 2013-2014

Fouilles sur le reste de l'emprise du parc.

• 2017-2018

Fouilles programmées sur l'emprise de l'ancien potager et de la serre.

• 2023-2025

Restauration du site et sa mise en valeur. Création de la passerelle qui surplombe le jardin archéologique.

Projet de réaménagement du parc des Tanneurs

La requalification du parc a pour objectif de l'ouvrir davantage à la ville et à diversifier les usages du parc tout en respectant son patrimoine historique, végétal et paysager. Il se divise en quatre espaces, chacun avec sa propre identité : le coteau, la zone humide, le jardin archéologique et la clairière.



Disposition du parc des Tanneurs © Direction des jardins de la Ville de Rennes

Le coteau: Directement liée à la villa, cet espace correspond aux jardins historique de l'époque du XIXème siècle et se caractérise par sa composition très dessinée, à l'anglaise, ainsi que par une majorité d'espèces horticoles. Le relief vallonné confère un aspect romantique à la promenade. Les travaux ont consisté à préserver la composition visuelle d'origine, à rénover les allées, à valoriser le patrimoine horticole et à restaurer des éléments historiques comme la passerelle, la glacière et le système d'alimentation en eau.



Vue sur le coteau réaménagé © Arnaud Loubry, Rennes Ville et Métropole

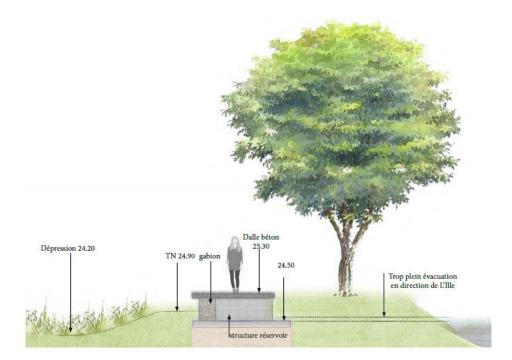


La glacière après dégagement de la végétation © Direction des Jardins de la Ville de Rennes



La glacière après reconstruction © Direction des Jardins de la Ville de Rennes

La zone humide: La qualification de zone humide a été confirmée par l'étude d'inventaire zone humide réalisée en 2017 par le bureau d'études DM Eau. Elle s'étend sur 600 m². L'aménagement a notamment consisté en la valorisation de la partie basse et humide du parc. Située en dehors du parc historique, elle relie le parc à l'Ille et aux Prairies Saint Martin. Après restauration, elle comprend une mare, une extension de zone humide, et un cheminement accessible toute l'année, permettant de maintenir cet espace naturel tout en assurant sa protection contre les inondations. La promenade a été réalisée en dalles bétons, pour partie posées sur des structures réservoirs, ce qui assure le passage de l'eau vers la zone humide en cas de débordement de l'Ille.



• Le jardin archéologique: L'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) a mené plusieurs campagnes de fouille sur une parcelle de 600 m2 au sein du parc des Tanneurs, en partenariat avec la Ville de Rennes et la Drac Bretagne (Direction régionale des affaires culturelles). Ancien potager de la villa, le jardin archéologique met en valeur les vestiges d'une domus gallo-romaine et d'une nécropole du Haut Moyen-Âge. La création du jardin archéologique permet de préserver et de faire découvrir ces vestiges, tout en facilitant la connexion piétonne entre le centre-ville et les Prairies.

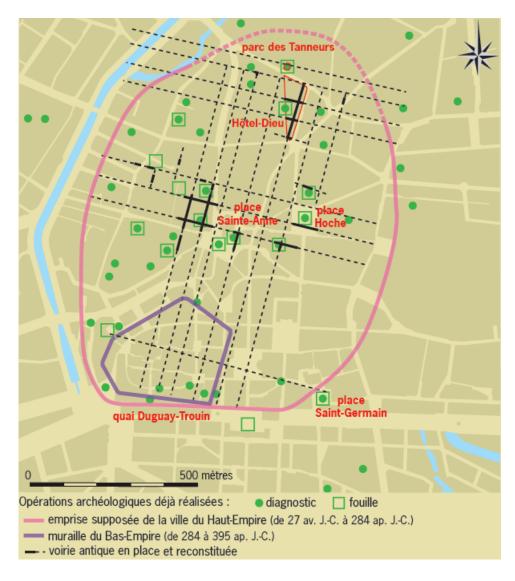
- Un quartier d'habitat aisé

Un îlot d'habitation de la fin de l'époque gallo-romaine a été mis au jour, notamment les restes d'une grande construction maçonnée évoquant une maison urbaine (domus). L'emplacement d'une cage d'escalier atteste la présence d'un étage. Au rez-dechaussée, une vaste salle est dotée d'un hypocauste rayonnant. Ce chauffage par le sol caractérise souvent la pièce principale des habitations cossues. Il est constitué de conduits maçonnés reliés à un foyer aménagé dans un mur latéral (praefurnium). Les conduits permettent de faire circuler l'air chaud sous le sol restituant doucement la chaleur et chauffant l'habitation. Au sud, une autre construction borde ce bâtiment, dont elle est séparée par un étroit couloir de circulation (ambitus). Si la nature de cette construction n'est pas encore

clairement déterminée, la présence d'une cave et d'une cage d'escalier suggère toutefois qu'il pourrait s'agir d'une autre grande habitation.

- Une nécropole des IV^{ème} - VII^{ème} siècles

Comme sur le site de l'Hôtel-Dieu, après l'abandon du quartier au ive siècle, la zone est dévolue au monde des morts. Destombes sont creusées un peu partout. Elles défoncent d'ailleurs les vestiges de l'époque antérieure, compliquant leur étude. Ce cimetière correspond vraisemblablement à une extension tardive (IVème – VIIème siècles) de l'une des deux nécropoles de la ville antique. À cette époque, les pratiques funéraires évoluent : les défunts ne sont plus incinérés, mais inhumés suivant les rituels chrétiens. La fouille du parc des Tanneurs permet d'appréhender la partie nord-ouest de ce vaste cimetière dont on ne connaissait que quelques sépultures : neuf tombes en pleine terre et quatre sarcophages en plomb du VIème siècle, découverts en 1968-69 dans la propriété du Castel Saint-Martin.



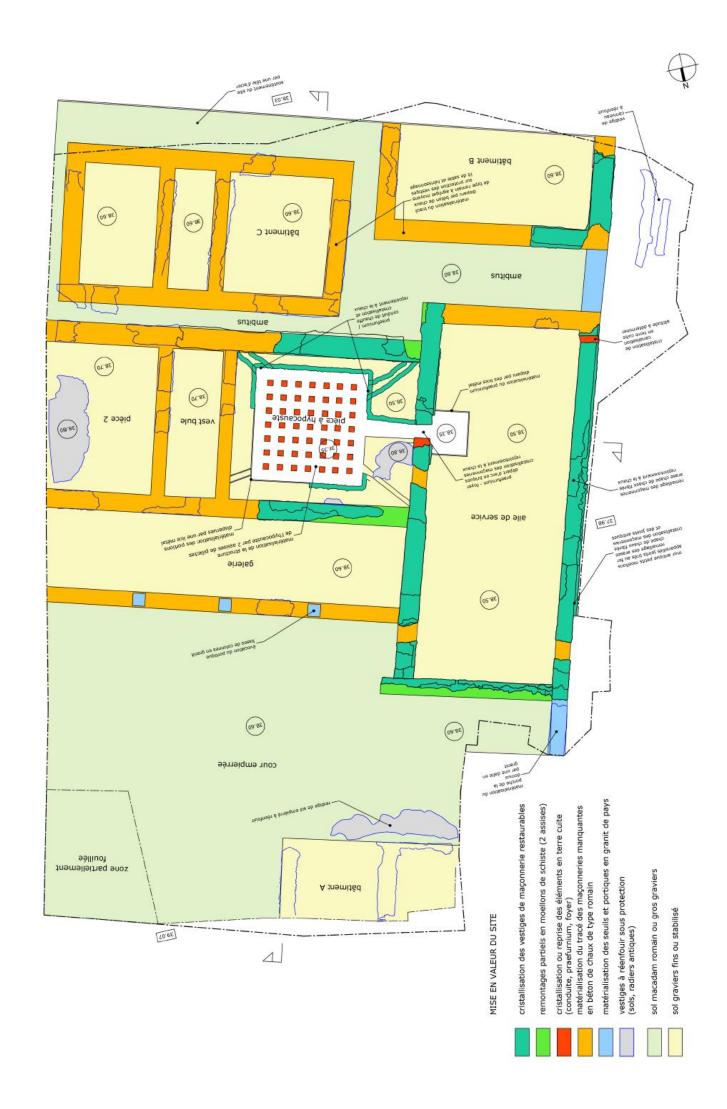
Localisation des différentes opérations archéologiques réalisées à Rennes avec hypothèse de restitution de la trame des rues pendant l'Antiquité. © INRAP



Parc des Tanneurs, le jardin archéologique, état des lieux fouilles été 2018 © Direction des jardins de la Ville de Rennes



Parc des Tanneurs, le jardin archéologique mis en valeur © Arnaud Loubry, Rennes Ville et Métropole



 La clairière: ancien terrain de tennis, elle a été revisitée pour devenir un espace artistique et ludique. Une œuvre contemporaine en mosaïque composée de pièces de laiton et intitulée "Opus incertum aurichalcum" a été créée dans le cadre d'un projet participatif. La clairière accueille aussi une aire de jeux inclusive, un espace de détente avec mobilier en bois, et une nouvelle entrée pour désenclaver cet espace, avec un sanitaire public.

Projet de mosaïque

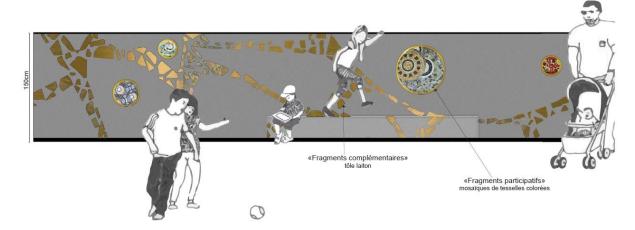
Les rencontres entre le porteur de projet et la Ville de Rennes à l'issu du vote de la saison 4 du budget participatif 2018 ont permis de préciser le programme de ce projet d'œuvre d'art et de l'intégrer à l'opération de requalification du Parc des Tanneurs.

Afin de préserver l'histoire du parc et d'inscrire l'art dans cet écrin végétal comme une composante urbaine à part entière, le projet artistique a été déployé à échelle du secteur de la Clairière avec une dimension contemporaine, souhaitée expérimentale et originale.

La conduite du projet Parc en mosaïque a été confiée au Service maitrise d'ouvrage de la Direction des Jardins et de la Biodiversité. Celui-ci a été accompagné du Service participation Citoyenne, de la Direction de la Culture et de la Direction de Quartier Centre. La maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du parc a été confiée au service maîtrise d'œuvre de la Direction des Jardins et de la Biodiversité. Le candidat sélectionné est le groupement Gilles Brusset et bOssa Talents, en partenariat avec Caroline Salles, mosaïste professionnelle, pour le volet participatif.



Mosaïque parc des Tanneurs © Arnaud Loubry, Rennes Ville et Métropole



- Une aire ludique

Cette aire de jeux inclusive est conçue pour les enfants de 2 à 8 ans. Des rochers aux formes adoucies permettent de grimper, se regrouper, sauter, toucher, se cacher. Des jeux de découverte sensorielle sont placés autour des zones de circulation : des tubophones reliés entre eux permettent de communiquer de façon inattendue, mystérieuse et le kaléidoscope permet de créer des jeux visuels chatoyants qui stimulent l'imagination. Il permet de jouer avec la nature et l'oeuvre d'art.

Une grande table de piquenique inclusive et des bancs en bois sont disposés aux abords de cet espace. Le patrimoine végétal est conservé en majorité, les arbustes envahissants type Laurier palme ou Aucuba ont été remplacés par d'autres essences locales.

Un patrimoine végétal à protéger

Soucieuse de l'environnement et du cadre de vie de ses habitants, la Ville de Rennes a mis en place une charte dédiée aux arbres en 2021. Ce document définit les grandes orientations pour préserver et développer la végétation dans l'espace public. Cette politique reflète une volonté forte de construire une ville plus durable et agréable à vivre. Le parc des Tanneurs est un des éléments de de la trame verte. Facilement accessible à pied depuis le centre-ville, il permet la connexion de la partie nord de la ville avec le centre-ville et propose un espace de fraicheur naturel lors des fortes chaleurs.

30.000 arbres supplémentaires, un double enjeu

La plantation de 30 000 arbres supplémentaires entre 2020 et 2026, vise à la fois à végétaliser le territoire intra-rocade et à conforter la ceinture verte rennaise afin d'adapter la Ville au changement climatique et d'améliorer les continuités écologiques.

Selon les espaces et les enjeux identifiés, les plantations peuvent prendre différentes formes selon leurs configurations, la densité de plantation ou la composition des essences.

Les zones urbanisées, fortement soumises aux épisodes caniculaires, comportent de fortes contraintes à la plantation (réseaux, usages, proximité des façades, périmètre monuments historiques etc.) et nécessitent des études poussées pour concilier tous les enjeux avec la végétalisation.

À partir des commandes de végétaux réalisées par la direction des jardins et de la biodiversité, il est possible de suivre la diversité des plantations réalisées en régie pendant l'hiver 2024-2025.

Les arbres plantés depuis avril 2020

Pendant l'hiver 2024-2025, 371 arbres ont été abattus et 8 486 arbres ont été plantés, soit une augmentation nette de 8 115 arbres. Ainsi, depuis 2020, au cours des 5 dernières saisons de plantations (hiver 2020-2021 / hiver 2021-2022/ hiver 2022-2023 / hiver 2023-2024 / hiver 2024-2025), le patrimoine arboré a vu une augmentation de 24 195 arbres soit un accroissement d'environ 19 % depuis le début du mandat.

Gestion des arbres et végétaux par la Ville

La Ville de Rennes gère près de 900 ha d'espaces verts répartis sur plus de 1 300 sites. L'enrichissement du patrimoine végétal vise à améliorer le cadre de vie, mais aussi à adapter le milieu urbain au réchauffement climatique. Accueillir davantage d'arbres implique de les entretenir, de les élaguer et d'accepter d'en abattre quand cela est nécessaire : pour lutter contre certaines maladies, maintenir une bonne distance avec les habitations, garantir la sécurité, réaliser des aménagements.

Les arbres constituent un atout majeur pour limiter le réchauffement climatique. Ils contribuent également à préserver la biodiversité et l'écosystème, à améliorer la qualité de l'air en compensant les émissions de carbone, et à lutter contre l'imperméabilisation des sols.

Les habitants des villes sont en première ligne face à cette hausse des températures. Les aménagements urbains s'attachent donc à réduire les îlots de chaleur et à créer des lieux de respiration et des espaces frais et ombragés pour les habitants. La végétalisation des quartiers a un effet direct sur l'environnement, mais également sur la qualité de vie et la santé des habitants.

Rennes a toujours veillé à se développer sans s'étaler à perte de vue, pour préserver la ceinture verte qui l'entoure, tout en s'employant à favoriser l'accès permanent des habitants à la nature. Les Rennaises et les Rennais disposent aujourd'hui de 76 m² d'espaces verts par habitant. En 2030, 90 % de la population de notre ville vivra à moins de cinq minutes d'un espace naturel.

Programme de l'inauguration du parc des Tanneurs Samedi 21 juin 2025

L'inauguration du parc des Tanneurs a lieu samedi 21 juin. Des animations seront proposées dès 11h jusqu'à 18h.



À 11 h

À la découverte des arbres

Jeux et activités en continu pour tester vos connaissances sur les arbres. Des balades dans le parc sont proposées à la demande.

Avec Les Cols Verts Rennes

À la découverte des petites bêtes du parc

Balade commentée pour observer et identifier les espèces présentes dans le parc.

Départs : à 11h30, 13h15 et 14h30

Durée : 1h Dès 8 ans

Inscriptions : au point info installé au sein du jardin archéologique.

Avec le GRETIA

Le « SuperBazar »

Jeu et information sur l'empreinte carbone.

Pour chaque objet présent sur le stand, estimez la valeur en kg de CO2 produite.

Avec l'Agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes (ALEC).

Les supers pouvoirs des zones humides

Animations et expériences proposées en continu pour mieux comprendre le rôle des zones humides et l'enjeu de les préserver.

Avec les Petits Débrouillards

Prévention liée aux risques climatiques

Jeux, information et conseils pour faire face aux risques : constituer un kit d'urgence, comprendre les risques liés au climat, projection de vidéos sur l'eau et la forêt à destination des enfants.

Avec l'association prévention MAIF

Prévention vélo et marquage BicyCode

Informations, conseils et jeux autour du vélo.

Marquage BicyCode possible sur présentation d'une pièce d'identité. Consiste à graver un numéro unique sur le vélo permettant de le restituer à son propriétaire en cas de vol. Avec Rayons d'action

Sauvegarder la faune sauvage locale en ville

Jeux et quizz sur les animaux de nos parcs. Des balades dans le parc sont proposées à la demande.

Avec Trisk'ailes

The Shifters

Présentation de l'association en présence de bénévoles engagés dans la transition bascarbone de la France et de l'Europe.

Avec The Shifters

Visites guidées du parc et ses environs

Histoire du parc des Tanneurs et des tanneries par un guide de Destination Rennes

Départs : à 11h30 et 15h

Durée : 1h Dès 10 ans

Inscriptions : au point info installé au sein du jardin archéologique.

Avec Destination Rennes

Ateliers mosaïque

Création de mosaïque sur support. Repartez avec votre œuvre

Ateliers: à 11h et 13h30

Durée : 1h Dès 10 ans

Inscriptions : au point info installé au sein du jardin archéologique.

Avec Caroline Salles, mosaïste

Découverte des vestiges archéologiques

Présentation des vestiges et du travail de fouille, puis déambulation dans le jardin

Départs : à 11h30 et 14h30

Durée: 45 min.- 1h

Inscriptions : au point info installé au sein du jardin archéologique.

Avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

À 15h30

Concert du groupe Chauffe Marcel

À 16h

Inauguration officielle du parc suivi d'un goûter offert par la Ville de Rennes.

Un point info sera présent devant le jardin archéologique.

Les activités sont gratuites, dans la limite des places disponibles.

Petite restauration sur place.